

Étrangers

Sans papiers, sans droits

Demandeurs d'asile déboutés, parents d'enfants français en grève de la faim, Haïtiens expulsés, les lois sur les étrangers entraînent trop souvent familles séparées, enfants placés à la DDASS, malades renvoyés dans des pays où on ne peut les soigner. En France comme dans nombre de pays riches, les damnés de la terre sont les "sans-papiers".

« Le centre est constitué de préfabriqués récupérés du chantier de l'usine de traitement de déchets nucléaires de La Hague », témoigne Désiré, condamné à l'expulsion et qui a passé quelques jours au centre de rétention de Mesnil Amelot (Seine-et-Marne). Le jeune Camerounais est un de ces milliers de "sans-papiers" victimes tous les jours de la justice la plus expéditive et de l'arbitraire le plus total.



Emmanuelle Heidsieck

gulière n'ont pas d'autre choix que de se faire exploiter par des employeurs peu scrupuleux. Ils vivent quotidiennement dans la peur d'un contrôle d'identité entraînant le cycle infernal arrestation-expulsion. Avec, en France, un détour de plus en plus fréquent par l'incarcération.

D'étranger à délinquant

Le témoignage du jeune Désiré, garagiste dans l'illégalité sans le savoir (fausse carte de travail fournie par l'employeur) est vraiment bouleversant. « J'ai été arrêté le 25 juillet 1994, à 22 heures 15 », dit-il au début du livre. Suivront trois mois à Fleury-Mérogis avant l'expulsion à Yaoundé, le 7 novembre 1994. Entre ces deux dates, Désiré a connu le sort réservé aujourd'hui aux étrangers dont le seul délit est d'être "sans-papiers", jusqu'à la condamnation à une peine de prison assortie d'une interdiction du territoire français. Le jeune homme a dû quitter la France sans le camion qu'il s'était acheté 70 000 francs en économisant sou après sou et qu'il comptait redescendre en Afrique pour ouvrir un garage. La patrie des droits de l'homme ne lui a même pas laissé cette chance. Le deuxième témoignage, c'est celui du Mexicain Mario et de son passage, raté, aux États-Unis. Lui aussi raconte les mauvais traitements (un bras cassé par les policiers américains) et le retour à la case départ de la pauvreté.

Rien n'est nouveau sous le soleil...

Catherine Lafon

S.I.G.L.E. CIMADE

Comité inter-mouvements auprès des évacués Service œcuménique d'entraide fondé en 1939 par les mouvements de jeunesse protestants pour venir en aide aux personnes déplacées d'Alsace-Lorraine. Pendant la seconde guerre mondiale, la Cimade a également secouru les étrangers détenus dans les camps d'internement (Guers, Rivesaltes) et les Juifs déportés. Après la guerre, la Cimade participe à l'accueil des premiers réfugiés de l'Est. Elle s'engagera également dans une solidarité active envers les peuples du Tiers-Monde (en 1955, création d'un centre social à Dakar) et envers les populations émigrées (présence active auprès des travailleurs algériens en France). Membre, depuis 1961, de la Fédération protestante de France, la Cimade se mobilise pour la défense des droits des étrangers en France et pour l'amélioration des conditions économiques et politiques pour les peuples du Tiers-Monde.
Cimade : 176, rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél.: 44.18.60.50

Émissaires:
ns-papiers.
nuelle
eck.
s Syros. 85 F.

leur donne la parole dans son livre *Boucs émissaires: les sans-papiers*, publié par la Cimade (Service œcuménique d'entraide).

Une question de survie

« Si vous voulez parler de ces pays lointains où l'on meurt de misère et de faim (...) à deux pas de chez moi, venez voir mes voisins », chantait Catherine Le Forestier dans les années 70. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée, loin de là, dans les "pays lointains". Ils sont chaque jour des milliers à fuir dictature et misère économique pour tenter de venir vivre et travailler en Europe, souvent unique espoir de survie. Ils risquent souvent leur vie en passant les frontières et, une fois arrivés, ceux qui sont en situation irrég-